BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 58

28 – EURE-ET-LOIR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES

Ventes et cessions

853 012 052 RCS Chartres.
CSVENTILATION.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 2, Route Du Bois de la Motte, 28260 Guainville.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 5000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : La fabrication, l'achat, la vente, et l'installation de matériels, gaines et accessoires de ventilation et de climatisation ainsi que de tous équipements connexes, y compris la fabrication et le négoce se rapportant à la loterie et à la chaudronnerie..
Adresse : 2, Route Du Bois de la Motte, 28260 Guainville.
Précédent propriétaire : 350 544 375 RCS Chartres. **ARTILEC ET LA SELARL PJA ÈS-QUALITÉS.**
Date de commencement d'activité : 1er août 2019.
Publication légale : Les Horizons Centre Ile de France *du* 17 janvier 2020.
Oppositions : Il est rappelé que les règles applicables à la déclaration des créances et à la répartition du prix résultent des dispositions du Code de Commerce relatives au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 20/12/2019 enregistré au Service de l'Enregistrement de SIE de Chartres le 23/12/2019, Dossier 201900046879. Référence : 2804P01 2019A02612. Adresse de l'ancien propriétaire : Zone Artisanale ou Zone d'Activité du Bois de la Motte Guainville 28260 ANET. Adresse du nouveau propriétaire : 2 Route du Bois de la Motte 28260 GUAINVILLE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..